



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-86334>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **25-86334**

Reference de l'avis initial : Annonce n° **24-102406**

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'acheteur Public : Mairie De Malakoff

À l'attention de : MME Belhomme Jacqueline, Maire

Adresse : Hôtel de ville , 1 Place du 11 Novembre 1918, Cs80031, 92245 Malakoff

Coordonnées :

Téléphone : +33 147467500

Courriel : marchespublics@ville-malakoff.fr

Adresse internet : <https://www.malakoff.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info>

Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques

Code NUTS : FR105

Section 2 - Description du marché

Intitulé : Gestion de la fourrière automobile de la Ville de Malakoff

Numéro de référence : 2417

CPV - Objet principal : 50118110

Type de marché : Services

Description succincte : La présente consultation concerne l'exploitation de la fourrière automobile sur le territoire et pour le compte de la Ville de Malakoff. Le concessionnaire assurera à ses risques et périls l'exécution des prestations et avec ses propres moyens. La présente concession est une délégation de service public soumise aux dispositions du Code de la commande publique. Ce document est désigné par les termes « le Code » dans l'ensemble des pièces de la consultation. Elle est également soumise aux dispositions des articles L.1411-1 à L.1411-19 du Code général des collectivités territoriales. La procédure de passation mise en oeuvre est dite ouverte. En conséquence, les soumissionnaires présenteront simultanément leurs candidatures et leurs offres initiales. Il s'agit d'une procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article R.3126-1 1° du Code. La concession est conclue pour une durée de 5 ans. Elle prendra effet à compter de sa date de notification

Valeur totale du marché (hors TVA) : 200000 euros

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Intitulé du lot : Gestion de la fourrière automobile de la Ville de Malakoff

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 50118110

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR105

Description des prestations : La présente consultation concerne l'exploitation de la fourrière automobile sur le territoire et pour le compte de la Ville de Malakoff. Le concessionnaire assurera à ses risques et périls l'exécution des prestations et avec ses propres moyens. La présente concession est une délégation de service public soumise aux dispositions du Code de la commande publique. Ce document est désigné par les termes « le Code » dans l'ensemble des pièces de la consultation. Elle est également soumise aux dispositions des articles L.1411-1 à L.1411-19 du Code général des collectivités territoriales. La procédure de passation mise en oeuvre est dite ouverte. En conséquence, les soumissionnaires présenteront simultanément leurs candidatures et leurs offres initiales. Il s'agit d'une procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article R.3126-1 1° du Code. La concession est conclue pour une durée de 5 ans. Elle prendra effet à compter de sa date de notification

Critères d'attribution :

- La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché.

Durée de la concession : 60 mois à compter de la notification du marché.

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non

Section 3 - Procédure

Forme de la procédure : Procédure d'attribution avec publication préalable d'un avis de concession

Section 4 - Attribution de concession

- **Intitulé du lot :** Gestion de la fourrière automobile de la Ville de Malakoff

Une concession/un lot est attribué(e) : Oui

Date de la décision d'attribution de la concession : 09/07/2025

Informations sur les offres :

Nombre d'offres reçues : 3

La concession a été attribuée à un groupement d'opérateurs économiques : Non

Nom et adresse du concessionnaire :

Nom officiel : Ad2r

Adresse : 1 Rue Nicephore Niepce, 92290 CHATENAY-MALABRY

code NUTS : FR105

Le concessionnaire est une PME : Non

Informations sur la valeur de la concession et les principales modalités de financement :

Valeur totale de la concession/du lot : 200000 euros

Section 5 - Renseignements complémentaires

Informations complémentaires : La délégation de service public est conclue pour une durée de 5 ans. Elle prendra effet à compter de sa date de notification

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom officiel : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Adresse : 2-4 bd de l'Hautil, 95027 Cergy-Pontoise

Coordonnées :

Téléphone : +33 130173400

Télécopieur : +33 130173459

Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Nom officiel : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Adresse : 2-4 bd de l'Hautil, 95027 Cergy-Pontoise

Coordonnées :

Téléphone : +33 130173400

Télécopieur : +33 130173459

Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/07/2025